Les sept premières années de vie active d'une cohorte de sortants du système éducatif : tous les chemins mènent-ils à la norme d'emploi ?

Nathalie Moncel, Virginie Mora[*]

La définition de l'insertion professionnelle des jeunes fait traditionnellement référence à un processus qui conduit les individus du système éducatif à une position stabilisée au sein du système d'emploi (Vernière 1997). Cependant, des travaux empiriques plus récents ont mis en évidence l'existence de cheminements spécifiques où la participation à l'emploi est durable et continue mais inscrite sur des statuts précaires (« stabilisations paradoxales ») ou bien se déroule longtemps selon des mobilités récurrentes entre emploi et non-emploi (Eckert et Mora 2006). Ces cheminements atypiques concernent un quart des nouveaux venus sur le marché du travail, jeunes débutants qui expérimentent des trajectoires porteuses de transformation de la norme d'emploi propre au marché interne à la française (Lefresne 2003) et participant à la construction de la figure du salarié de la précarité (Paugam 2000).

L'analyse proposée ici cherche à enrichir l'approche du processus d'insertion professionnelle des jeunes en articulant plusieurs dimensions descriptives des situations d'emploi vécues par les débutants au cours de leur cheminement sur le marché du travail. Elle utilise les observations de l'enquête « Génération 98 » du Céreq qui fournit des données longitudinales sur les sept premières années de vie active des débutants arrivés sur le marché du travail en 1998, quel que soit leur niveau de diplôme. À partir des informations portant sur le contrat de travail, le temps de travail et le niveau de salaire des situations d'emploi qui composent les trajectoires, l'objectif est d'évaluer les parcours des débutants par rapport à l'accès à une norme d'emploi définie comme l'emploi sur contrat à durée indéterminée, avec un temps de travail choisi et un niveau de rémunération correct au sein de la distribution des salaires à catégorie professionnelle donnée.

Tous les chemins suivis par les débutants mènent-ils à cette norme ? Quels sont ceux qui en rapprochent ou au contraire en éloignent durablement ? Comment sont-ils inscrits au sein du système d'emploi ? Peut-on identifier des empreintes typiques de ces cheminements, et pour quels débutants ?

Une première section présente la démarche d'analyse, c'est-à-dire le choix et le croisement des critères descriptifs des emplois pour caractériser, mois par mois, les trajectoires des débutants au fil de leurs sept premières années de vie active. La deuxième section explicite la méthodologie retenue et présente les résultats d'une classification des trajectoires d'emploi ainsi codées, les traits distinctifs des classes identifiées et enfin, les caractéristiques sociodémographiques des débutants et des emplois selon les classes.

Ce travail étant encore dans une phase exploratoire, des pistes pour la poursuite de l'analyse et l'interprétation des résultats sont livrées en conclusion.

---

[*] Chargées d'étude au Céreq, 10, place de la Joliette, BP 21321, 13 567 Marseille cedex 02, moncel@cereq.fr, mora@cereq.fr.

1. Une analyse de l’accès à la norme d’emploi pour les sortants de l’école de 1998

Inscrit dans le prolongement des travaux sur les conditions d’accès à l’emploi des jeunes dans un contexte de développement de formes particulières d’emploi, ce travail a pour objectif de mettre en évidence des trajectoires marquées par des formes d’emploi plus ou moins précaires et génératrices de différentiations internes au processus d’insertion pour une génération de sortants. Hypothèse est faite que ces différentiations renvoient à des phénomènes de segmentation du marché du travail en lien avec des modes de mobilisation et d’usage de la main-d’œuvre.

L’analyse des trajectoires individuelles d’insertion à partir de données longitudinales a mis en lumière la diversité des modes de stabilisation en emploi en début de vie active notamment selon la durée de participation à l’emploi, la nature des statuts d’emploi et l’intensité des mobilités (Lopez 2004). Ce travail propose d’enrichir ce type d’approche en articulant trois critères pour caractériser la qualité des emplois des débutants en début de vie active : le statut d’emploi, le temps de travail et le niveau de salaire. Ces trois dimensions définissent une norme de l’emploi « standard » progressivement construite dans la société salariale et sujette à une érosion sensible depuis le milieu des années 70 et dont les marques sont regroupées sous le vocable de précarisation (Castel 1995).

Notre étude utilise les données longitudinales contenues dans l’enquête « Génération 98 » du Céreq (voir encadré 1) pour évaluer l’impact de ce processus de précarisation de l’emploi sur les trajectoires d’insertion à partir d’une caractérisation des situations d’emploi vécues par les jeunes.

Encadré 1

L’ENQUÊTE « GÉNÉRATION 98 » À 7 ANS

L’enquête « Génération 98 » réalisée en 2005 a permis de réinterroger un échantillon d’individus parmi ceux qui, sortis du système de formation initiale en 1998, avaient été interrogés une première fois en 2001 et une deuxième fois en 2003. Les principaux résultats de cette enquête ont été présentés dans l’ouvrage *Quand la carrière commence* qui explicite également la constitution du Panel Génération 1998 (Cereq 2007).
Les données recueillies fournissent entre autres un calendrier mensuel détaillé des diverses situations d’emploi et de non-emploi des individus au cours des sept premières années de leur vie active. La présente analyse utilise les variables descriptives des situations d’emploi en termes de statut d’emploi, de temps de travail, de profession, de secteur d’activité et de niveau de salaire.

Le statut d’emploi est défini en référence à la distinction traditionnelle entre emploi à durée indéterminée (EDI) et emploi à durée déterminée (EDD). En France, la norme correspond à l’emploi à durée indéterminée, comme cela est souligné dans l’accord national interprofessionnel du 11 janvier 2008 qui réaffirme dans son article 1 que le CDI demeure la forme normale et générale du contrat de travail, le CDD et le contrat temporaire (intérim) constituant des formes occasionnelles.

En ce qui concerne le temps de travail, le critère retenu ici pour la « norme d’emploi » est la distinction entre temps de travail choisi et temps de travail subi avec l’hypothèse que la qualité des emplois du point de vue de ceux qui les occupent correspond au fait que leur temps de travail est concordant avec leur disponibilité pour travailler. Le travail à temps partiel est fréquent pour les jeunes (20 % des premiers emplois) et majoritairement subi. Mesuré notamment dans les enquêtes « Emploi » de l’INSEE, le temps partiel subi est une des composantes de la catégorie du sous-emploi et qui regroupe des formes de travail précaires (Paugam 2000).

La troisième dimension, celle du salaire, est considérée à l’aune de la distribution des salaires qui prévaut au sein des diverses catégories socioprofessionnelles dans l’ensemble de la population active occupée. L’idée est ici de prendre en compte comme indicateur d’intégration à la norme salariale le fait d’avoir une

rémunération supérieure au premier quartile des salaires à catégorie professionnelle donnée. Par commodité de formulation, on parlera dans la suite de l'analyse de salaires « faibles » (inférieurs à Q1 de l'ensemble des actifs occupés à CS donnée) *vs* salaires « corrects » (supérieurs à Q1 à CS donnée).

L'encadré 2 présente le détail des modalités de définition et de délimitation des différentes dimensions dont le croisement conduit à distinguer 6 situations d'emploi. Toutefois, et dans la perspective d'une analyse longitudinale des parcours, les situations d'emploi à temps subi ont été regroupées sans distinction de statut et de niveau de rémunération de façon à constituer une catégorie significative au cours des sept années observées.

À ces situations vis-à-vis de l'emploi on adjoint la situation 'Z' qui regroupe inactivité, formation et chômage. Cette catégorie rassemble des situations par ailleurs hétérogènes quant au rapport à l'activité ; toutefois, ce choix est justifié par le fait que l'analyse vise d'abord à mesurer la qualité des emplois détenus par les débutants au cours de leur parcours.

Tableau 1
LES CINQ SITUATIONS D'EMPLOI

	Salaire correct (> Q1)	Salaire faible (< Q1)
EDI temps choisi	A	B
EDD temps choisi	C	D
Temps subi	E	

Les différentes situations d'emploi nous renseignent sur un certain degré d'accès à la norme d'emploi au cours du processus d'insertion professionnelle et des débuts de carrière.

La situation d'emploi A est celle qui renvoie à la situation d'emploi standard, elle sera prise comme référence d'un accès à la norme d'emploi au sens où elle assure l'accès au contrat de travail typique, à un temps de travail choisi et avec un salaire inscrit dans le cœur de la distribution des salaires en étant supérieur au premier quartile. Les autres situations diffèrent de cette norme sur une ou plusieurs dimensions.

Ainsi, la situation d'emploi B est-elle remarquable par le fait que le niveau de salaire est bas au regard des conditions de rémunération offertes à catégorie socioprofessionnelle identique. L'accès à la norme est ici incomplet au sens où l'emploi obtenu ne donne pas lieu à une rémunération qui, pour la partie de la population plus anciennement inscrite sur le marché du travail et dans cette catégorie sociale, apparaitrait comme « normale ».

Pour la situation d'emploi C, l'éloignement à la norme est lié au type de contrat de travail à durée déterminée, alors que le temps de travail et le niveau de salaire s'inscrivent dans la norme. Cette situation peut-être qualifiée de « transitoire » en référence au fait que l'EDD constitue bien une norme d'emploi pour les débutants en début de vie active avant qu'une partie d'entre eux n'accèdent à l'emploi stable. Pour autant, les situations d'emploi à durée déterminée sont une des dimensions de la précarité d'emploi si elles viennent à perdurer au cours du parcours.

La situation d'emploi D identifie des emplois avec un statut à durée déterminée et un salaire faible, l'accès à l'emploi se fait aux marges du marché du travail sur des emplois dit « secondaires ». C'est également le cas avec la situation d'emploi E qui désigne une situation de sous-emploi au sens où les individus ont un temps de travail moins important que celui pour lequel ils étaient disponibles.

Encadré 2

LES DONNÉES UTILISÉES POUR CARACTÉRISER LES SITUATIONS D'EMPLOI

La caractérisation des situations d'emploi décrites dans l'enquête « Génération » repose sur l'utilisation des variables suivantes :

➢ Le statut d'emploi

- Emploi à durée indéterminée (EDI) : les contrats à durée indéterminée, les emplois sous statut de fonctionnaire, les statuts d'indépendants
- Emploi à durée déterminée (EDD) : les contrats à durée déterminée, l'intérim, les stages, les emplois saisonniers, les emplois aidés, les contrats de l'alternance

➢ Le temps de travail

- Temps de travail choisi : emploi pour un travail à temps plein ou à temps partiel
- Temps de travail subi : souhait de travailler à temps plein lors d'une embauche à temps partiel (contrôle des changements de temps de travail en cours d'emploi)

➢ Le niveau de salaire

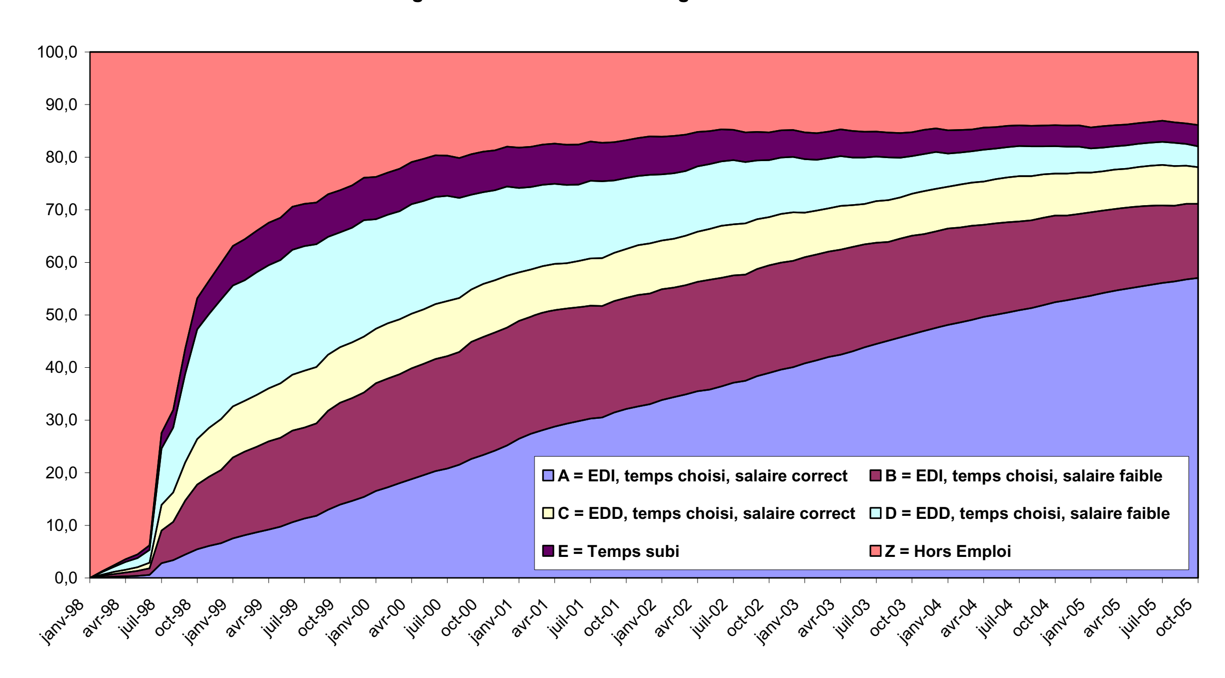
De façon à établir une norme de salaire à laquelle comparer les situations d'emploi des débutants sur le marché du travail entre 1998 et 2005, on a retenu la valeur moyenne des premiers quartiles de salaire calculés à partir des données de l'enquête « Emploi » pour les actifs occupés à temps plein, entre 1998 et 2005 et répartis au sein de catégories socioprofessionnelles en 5 postes (cadres, professions intermédiaires, employés, ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés). De 1998 à 2003, la population de référence est celle des 25-49 ans, pour 2003 à 2005, il s'agit des 30-49 ans.

On distingue ensuite deux niveaux de rémunération :

- salaire « faible » : le salaire est inférieur au 1er quartile des salaires de la population active occupée
- salaire « correct » : le salaire est supérieur au 1er quartile des salaires de la population active occupée

De façon à tenir compte des progressions salariales qui sont parfois particulièrement fortes en début de carrière, les salaires déclarés par les jeunes en début et fin de séquence d'emploi sont utilisés pour obtenir un salaire mensuel à partir d'un taux d'accroissement lissé sur la durée de l'emploi. Enfin, les salaires des emplois à temps partiel ont été redressés à partir des données sur le volume horaire hebdomadaire.

L'examen du chronogramme des situations des débutants de la Génération 98 sur les sept premières années de vie active donne un premier aperçu des évolutions d'ensemble au sein des parcours (graphique 1).



L'accès à la norme d'emploi (situation A) progresse régulièrement, passant de moins de 10 % de la cohorte dans les premiers mois suivant la fin de la formation initiale à plus de la moitié des débutants après sept ans de vie active. On retrouve ici une des caractéristiques du processus d'insertion dans sa définition traditionnelle, à savoir un accès progressif à une position stabilisée et « normalisée » au sein du système d'emploi. Si la progression est effectivement stable, elle n'apparaît toutefois pas massive.

Les situations d'accès incomplet en raison d'un salaire faible (situation B) concernent une proportion relativement stable de la cohorte, d'un jeune sur six après sept années de présence sur le marché du travail. Ce fait est sans doute à rapprocher de l'incidence particulièrement forte du travail à bas salaire au sein de la population active jeune dont les individus ont un risque deux fois plus élevé d'avoir un emploi à faible rémunération que les actifs ayant plus de 45 ans.

L'accès à des emplois à durée déterminée ayant des dimensions de temps de travail et de salaire dans la norme (situation C), concerne un jeune sur dix à trois ans. Il est, en début de carrière, moins fréquent que l'accès à des emplois de même statut mais moins bien rémunérés (situation D). Au niveau de la cohorte, ce dernier « mode d'emploi » régresse quelque peu au fil des sept années observées, rejoignant l'ampleur que représente au sein de la Génération l'emploi à temps partiel subi (situation E).

Les emplois peut-être les plus aux marges du marché du travail (situations D et E) concernent près d'un jeune sur cinq après trois ans d'insertion et moins de un sur douze à sept ans, soit une forte baisse qui témoigne bien de l'insertion progressive de la cohorte.

Enfin, la part des débutants qui sont en dehors de l'emploi reste élevée aux différentes dates d'observation. De l'ordre de 18 % à 3 ans, elle atteint encore 14 % après 7 ans de vie active, qui se répartissent entre 9 % des individus au chômage et 5 % en inactivité.

Tableau 2

RÉPARTITION ENTRE SITUATIONS D'EMPLOI À QUATRE DATES

		Répartition en mars 1999	Répartition en mars 2001	Répartition en mars 2003	Répartition en mars 2005
EDI, temps choisi, salaire correct	A	14 %	34 %	49 %	63 %
EDI, temps choisi, salaire faible	B	24 %	27 %	24 %	18 %
EDD, temps choisi, salaire correct	C	15 %	11 %	10 %	9 %
EDD, temps choisi, salaire faible	D	35 %	19 %	11 %	5 %
Temps subi	E	12 %	9 %	6 %	5 %
Total des situations d'emploi		100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Céreq, enquête « Génération 98 » à 7 ans. Champ pour chacune des dates : individus en emploi.

Si on examine la répartition au sein des différentes situations d'emploi pour la population des débutants en emploi à différentes dates du parcours (tableau 2), on constate que la part des situations de type A progresse fortement pour devenir majoritaire après 3 ans d'insertion mais sans atteindre les deux tiers des situations d'emploi après 7 ans.

Les autres situations d'emploi se différencient de la norme d'abord en raison d'un niveau de salaire faible.

La situation B (EDI, temps choisi mais salaire faible) concerne un jeune sur quatre en emploi à 3 ans et un sur cinq en emploi à 7 ans. Les emplois à durée déterminée et salaire faible (situation D) sont relativement plus fréquents que les EDD « correctement » rémunérés et ce durant pratiquement tout le parcours observé. Enfin, le temps subi est une situation d'emploi qui concerne un jeune sur 10 en emploi à 3 ans puis seulement 5 % des jeunes en emploi à 7 ans.

On peut s'efforcer de reconstruire des critères analogues sur les données issues de l'enquête « Emploi » en gardant à l'esprit que les résultats ne sauraient être directement comparables (notamment le temps partiel subi, ou le « redressement » du salaire pour obtenir un équivalent temps plein sont issus de questionnements sensiblement différents). Toutefois, à titre d'information, et avec une méthodologie comparable, les situations des adultes[1] en emploi dans l'enquête « Emploi » 2005 se répartissent à 72 % vers l'état A dit « norme d'emploi », à 15 % vers l'état B où seul le salaire pêche, à 4 % vers l'état C où le statut d'emploi reste précaire, à 3 % vers l'état D où tant statut que salaire diffèrent de la norme et enfin à 6 % vers l'état E stigmatisant le temps partiel subi. La place faite sur le marché du travail aux « plus si débutants » que sont les jeunes de la Génération 98 avec 7 années de vie active derrière eux différerait donc encore sensiblement de celle de leurs aînés, mais cette différence passerait plus par le maintien aux franges des statuts à durée indéterminée que par la faiblesse des salaires ou par la prévalence des temps partiels subis.

Si ces données proposent une photographie des situations d'emploi à différentes dates, l'analyse des données longitudinales permet d'avoir une représentation des cheminements individuels au sein de ces situations.

[1] On a pris en compte les individus en emploi, âgés de 30 à 49 ans, déclarant lorsqu'ils sont à temps partiel qu'ils auraient préféré un temps plein. Pour calculer le cas échéant un salaire équivalent temps plein, on s'est basé sur la déclaration de temps de travail ainsi que sur les déclarations d'heures travaillées dans le mois correspondant au salaire déclaré à l'enquête.

2. Tous les chemins mènent-ils à la norme ? Une typologie des parcours d'emploi

À partir des données calendaires de l'enquête « Génération 98 » à 7 ans du Céreq, le croisement des critères de statut, de temps de travail et de niveau de salaire est utilisé pour suivre les parcours des individus depuis la fin de leur formation initiale courant 1998 jusqu'en octobre 2005. Chacun navigue alors au fil des mois entre les 6 situations précédemment décrites.

2.1. Méthodologie

On recourt à une classification hiérarchique de ces trajectoires suivies mensuellement pour obtenir un panorama des parcours. Cette classification est réalisée à partir des 53 premiers axes obtenus à l'aide d'une ACM. Ces axes permettent de récupérer 90 % de l'inertie du nuage initial.

On retient une partition des trajectoires d'insertion des jeunes en dix classes de trajectoires typiques. Certaines classes peuvent être rapprochés en ce qu'elles évoquent une prégnance forte de l'une des positions caractéristiques précédemment définies au regard de la norme d'emploi. En particulier, les classes marquées par les états C (emploi à durée déterminée mais salaire correct et temps choisi), celles marquées par les états D (emploi à durée déterminée et salaire faible mais temps choisi) et celles marquées par les états E (temps partiel subi) seront présentées conjointement, leurs parcours au fil des sept premières années de vie active ayant été façonnés par ces états de façon plus ou moins durable. On différenciera dans la suite du propos les trajectoires sur le marché du travail selon leur appartenance à 7 groupes :
1- Accès rapide à la norme d'emploi (classe 1)
2- Accès différé à la norme d'emploi (classe 2)
3- Emplois durablement mal rémunérés (classe 3)
4- Parcours durablement marqués par des statuts précaires (classes 8 et 10)
5- Parcours durablement marqués par des salaires faibles et des statuts précaires (classes 5 et 9)
6- Temps partiels subis importants (classes 6 et 7)
7- Difficultés d'accès à l'emploi (classe 4)

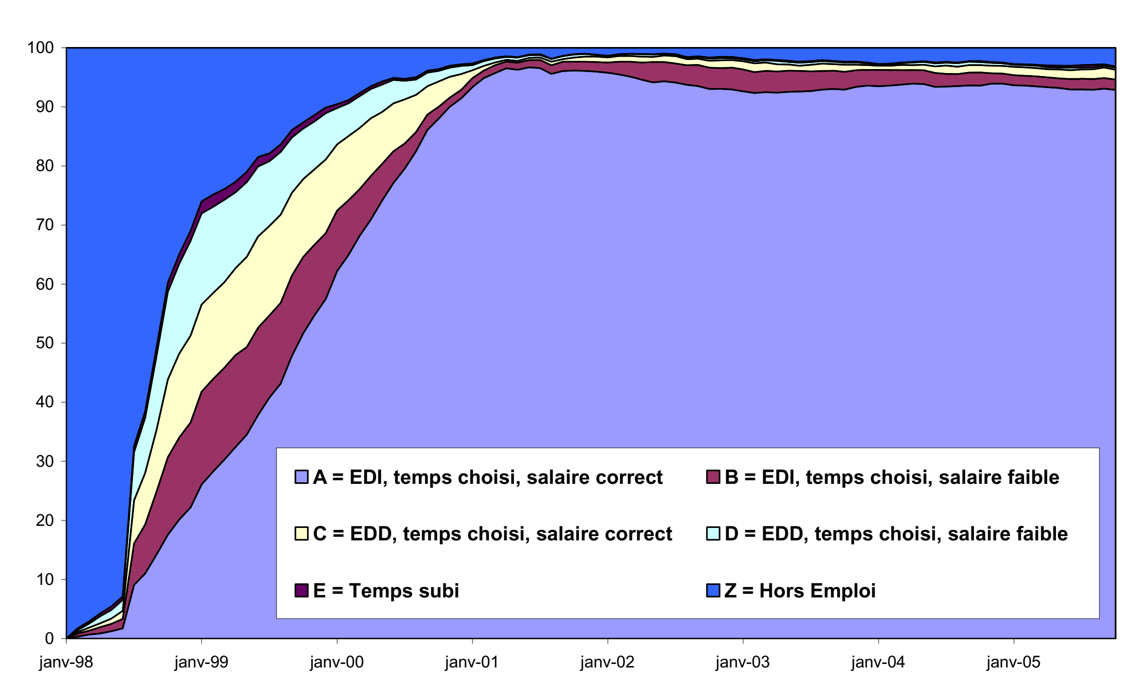
Le temps moyen passé entre la fin de formation initiale en 1998 et l'automne 2005 dans chacun des états possibles selon l'appartenance à telle ou telle classe est donné dans le tableau ci-dessous.

Classe	pctA	pctB	pctC	pctD	pctE	pctF
1	79 %	5 %	4 %	3 %	0 %	7 %
2	44 %	33 %	2 %	9 %	1 %	10 %
3	9 %	64 %	2 %	9 %	2 %	13 %
4	5 %	6 %	5 %	9 %	4 %	70 %
5	2 %	5 %	5 %	60 %	5 %	22 %
6	2 %	3 %	2 %	7 %	61 %	24 %
7	19 %	15 %	4 %	5 %	43 %	13 %
8	33 %	5 %	36 %	9 %	1 %	15 %
9	13 %	12 %	5 %	48 %	3 %	18 %
10	7 %	5 %	48 %	16 %	3 %	20 %

2.2. Résultats

Les commentaires sur les caractéristiques des débutants et des emplois au sein des classes de trajectoires s'appuient sur les tableaux descriptifs présentés en annexe.

Groupe 1 – Accès rapide à la norme d'emploi



Les trajectoires de ce groupe concernent 23 % de la cohorte de sortants et sont caractérisées par un accès massif à la norme d'emploi avec un délai faible ou modeste. Les débutants qui s'inscrivent dans ces parcours sont deux fois plus souvent des hommes que des femmes. Les jeunes titulaires d'un diplôme du supérieur sont également fortement surreprésentés, puisqu'ils sont 54 % contre 37 % dans l'ensemble de la Génération. On trouve dans ce groupe près de la moitié des sortants diplômés de troisième cycle et presqu'un tiers des diplômés bac+2. Pour autant, les autres sortants n'en sont pas exclus puisqu'environ un cinquième des diplômés de bac pro et technique comme des diplômés BEP/CAP suivent le même chemin.

Les emplois au sein de ces parcours se rencontrent dans des activités bien spécifiques et les situations d'emploi à 7 ans portent la marque d'organisations de type marché interne, pour certaines catégories de personnel et dans certains secteurs qui recrutent de façon spécifique des débutants diplômés. Pour les sortants des niveaux secondaires, il s'agit notamment des secteurs de l'industrie des biens intermédiaires, de l'automobile, du bâtiment et, dans une moindre mesure, du transport, et pour les sortants du supérieur, des services qualifiés aux entreprises et des activités financières mais aussi des industries de process. Du fait de cette dichotomie des niveaux de diplôme, la répartition au sein des catégories socioprofessionnelles agrégées des emplois à 3 ou à 7 ans affiche une structure un peu différente de la répartition moyenne, au bénéfice des catégories de cadres (23 % des emplois occupés après 7 ans de vie active contre 16 % pour l'ensemble de la Génération) et au détriment des postes d'employés (20 % au lieu de 26 %). Ce dernier constat pourrait ressortir de la relative faiblesse, pour ce type de parcours, des emplois effectués dans les secteurs du commerce et des services aux particuliers.

Groupe 2 – Accès différé à la norme d'emploi

classe 2 : 18% des parcours

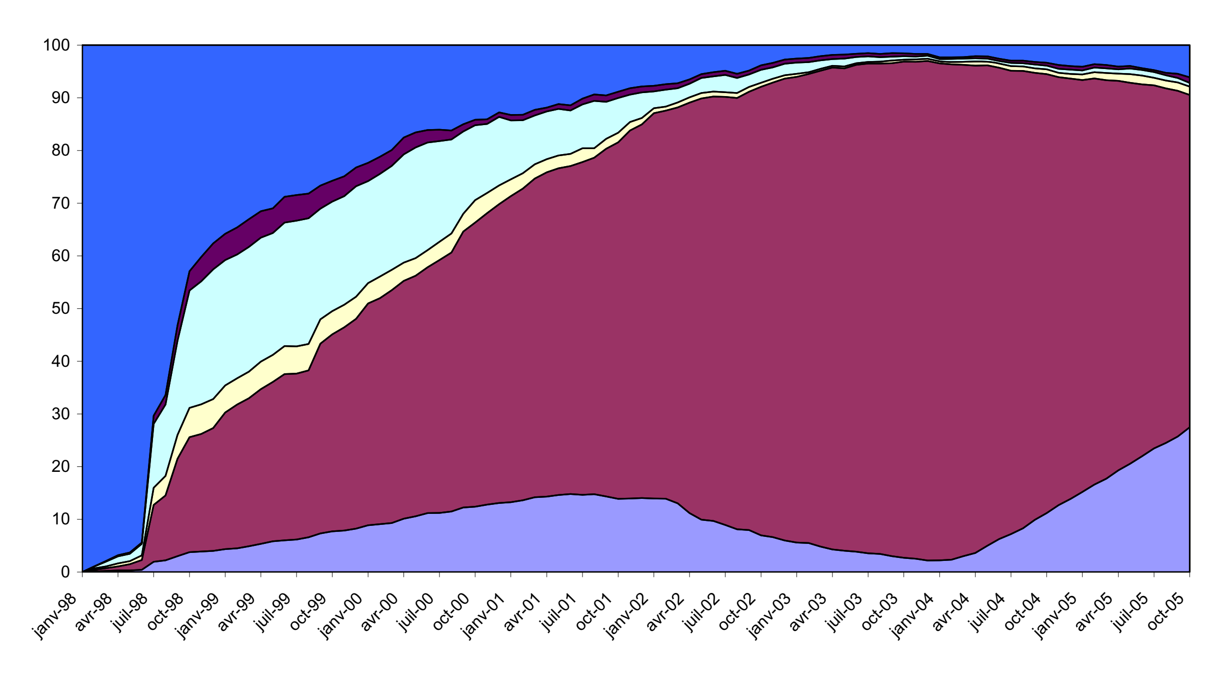
Près d'une trajectoire sur cinq se déroule sous le signe de la faiblesse des salaires au cours des années qui suivent la sortie de formation initiale, avant de rejoindre pour de bon la norme d'emploi. En moyenne, un tiers des sept premières années d'emploi s'est ici déroulé dans la situation B : les premiers emplois relèvent rapidement de statuts à durées indéterminées, sont à temps choisi, mais le salaire est *faible* au regard de la catégorie sociale de l'emploi occupé. Une partie de ces trajectoires ont par ailleurs débuté par une période courte ou du moins limitée, d'emplois sous statut à durée déterminée.

Parmi les jeunes concernés par ces parcours, 42 % sont des jeunes femmes. Les jeunes diplômés du supérieur sont un plus nombreux que ce qu'on observe pour l'ensemble de la Génération, en particulier les diplômés d'un bac+2 et ceux titulaires d'un diplôme de troisième cycle. Cette surreprésentation est toutefois d'ampleur plus modeste que celle qui prévalait parmi les jeunes accédant plus rapidement à la norme d'emploi (groupe 1). Seuls 10 % de ces débutants sont dépourvus de diplôme, contre 16 % pour l'ensemble de la Génération.

Pour les jeunes de ce groupe titulaires de CAP-BEP ou sans diplôme, les emplois à 3 ans, et en moindre mesure à 7 ans, s'exercent bien plus souvent que la moyenne dans le secteur du commerce ou dans la construction ; pour les jeunes titulaires d'un baccalauréat, dans le commerce ou les services qualifiés aux entreprises. Pour les jeunes diplômés du supérieur, la répartition par secteur est relativement conforme à celle observée sur le reste des emplois de la Génération. Le profil sectoriel des emplois occupés diffère ainsi sensiblement de ce qu'on observait pour les trajectoires d'accès rapide à la norme d'emploi, sans détour marquant par des salaires faibles.

Dans ce second groupe, et contrairement au précédent, on observe très peu d'évolution des positions d'emploi entre 3 et 7 ans de vie active. Parmi les plus diplômés, les emplois à 7 ans sont surreprésentés dans la catégorie des professions intermédiaires ; en deçà, on observe des positions d'ouvriers qualifiés bien plus fréquemment que la moyenne, et des positions d'employés relativement rares même si elles continuent de constituer plus du quart des emplois.

Groupe 3 – Emplois durablement mal rémunérés

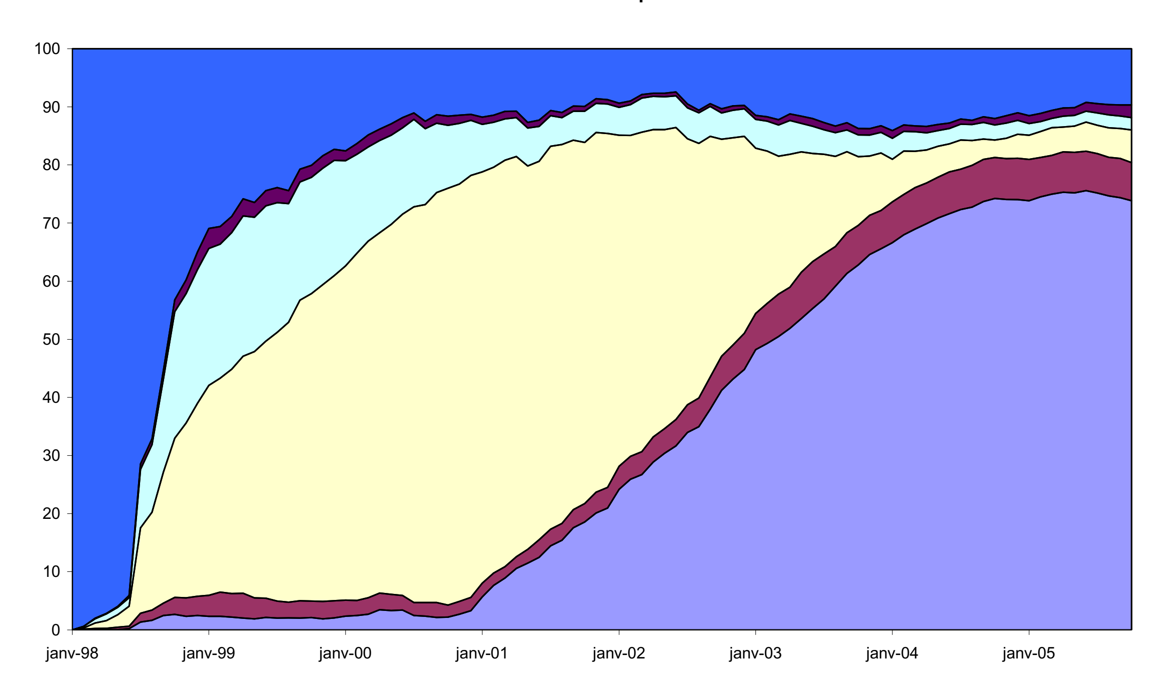


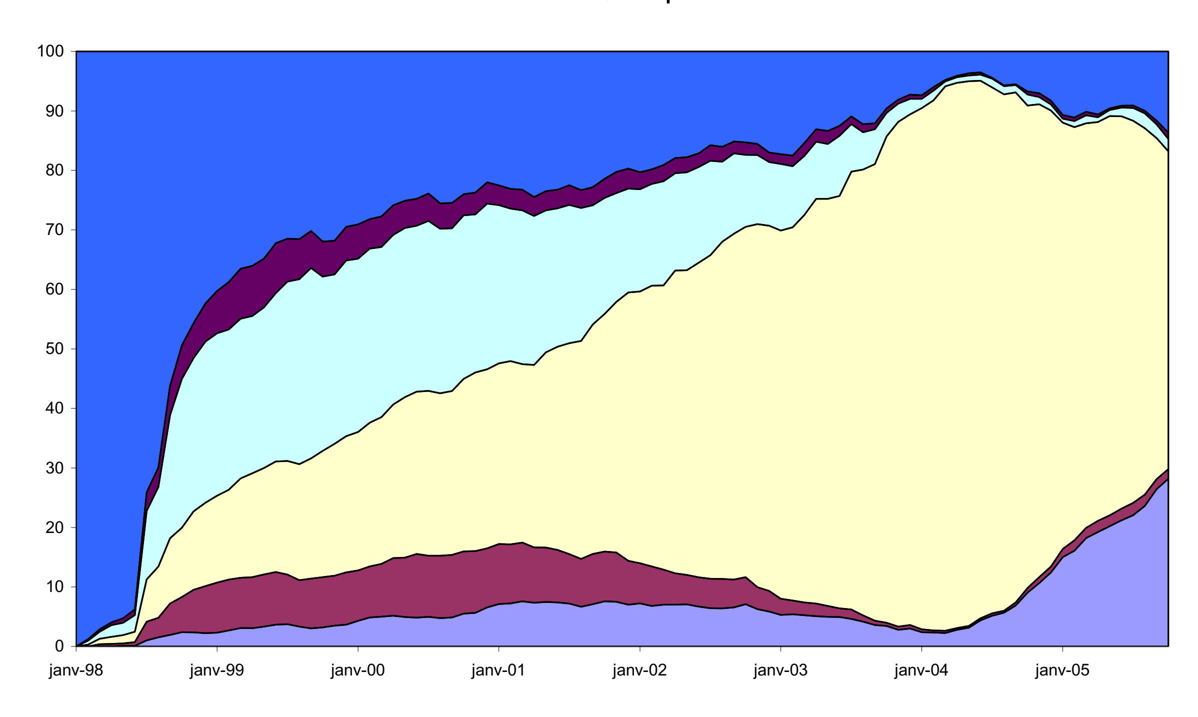
Un peu plus d'un sortant sur huit s'inscrit dans une trajectoire dominée par la difficulté à accéder à ou conserver un salaire *correct*, malgré un accès plus ou moins rapide à l'emploi à durée indéterminée et à temps choisi.

Les jeunes concernés par ces trajectoires constituent un groupe plus féminisé (52 %) que les précédents, avec une comparable surreprésentation de diplômés du supérieur au détriment des jeunes non diplômés. Toutefois, il ne s'agit pas exactement des mêmes diplômes du supérieur puisqu'ici, outre les titulaires de bac+2, ce sont les jeunes titulaires de seconds cycles qui sont nettement plus nombreux que dans le reste de la Génération.

Pour les uns comme pour les autres, on observe une forte mobilité ascendante en termes de catégorie d'emploi au fil du parcours. Ainsi après sept ans de vie active, les emplois de cadres sont devenus majoritaires parmi les diplômés du supérieur, les professions intermédiaires dominent chez les titulaires de bac. Les jeunes issus du secondaire ne sont plus que 4 % à occuper un emploi d'ouvrier non qualifié (contre 22% en moyenne sur ce segment de la Génération). Tout se passe comme si la progression vers un meilleur statut d'emploi se payait « temporairement » en termes de salaires. Une autre explication serait liée à l'appartenance sectorielle des emplois occupés. En effet, en termes de secteurs d'activité, cette trajectoire se démarque également nettement des profils moyens pour la Génération. À 3 ans comme à 7 ans, parmi les jeunes de niveau secondaire, les services aux particuliers et le commerce sont très fortement surreprésentés. Cette description conviendrait presque aussi pour les emplois des titulaires du baccalauréat, n'était que les services aux particuliers s'y estompent au fil de la trajectoire. Enfin, parmi les diplômés du supérieur, le secteur de l'éducation rend compte de plus du quart des emplois (contre moins d'un sur 7 en moyenne dans la génération).

Groupe 4 – Parcours durablement marqués par des statuts précaires





Plus de 13 % des parcours portent la marque de nombreuses années en emploi à l'écart des statuts à durée indéterminée.

Dans le premier cas (classe 8), ces stabilisations paradoxales sur des emplois de statuts réputés précaires mais qui durent (Eckert et Mora 2008) finissent par aboutir, après 4 à 5 années de vie active en moyenne, à l'accès à la norme d'emploi. Dans le second cas (classe 10), le maintien sous statut réputé précaire, qui se double un moment de mauvaises conditions en termes de salaires, se poursuit au fil des sept années de vie active. Très masculins, ces deux types de parcours concernent également bien plus souvent que la

moyenne des jeunes peu ou pas diplômés (53 % de sortants du secondaire dont 23 % de non diplômés, contre 37 % dans l'ensemble de la Génération avec 16 % de non diplômés). Les diplômés du supérieur ne sont pour autant pas à l'abri de ce type du parcours puisqu'ils constituent près d'un quart du groupe (ils sont plus présents toutefois dans la classe 8 que dans la classe 10). Ces deux classes se signalent en outre par leur proportion relativement forte de jeunes issus de l'immigration (21 % du groupe)

Ces 2 types de parcours sont traités conjointement pour la suite du commentaire par souci de concision d'une part, du fait de ressemblances partielles en termes de profil des individus et des emplois occupés d'autre part, mais ils auraient pu faire l'objet de traitements séparés.

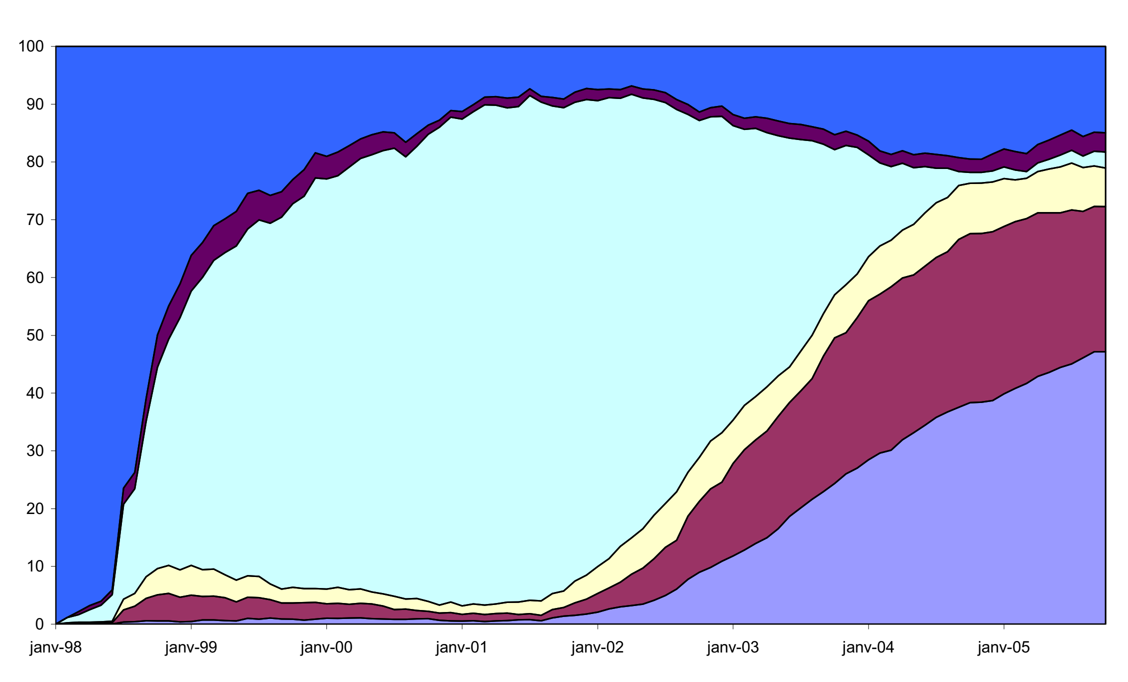
Cette main-d'œuvre s'inscrit dans des segments d'emplois spécifiques. S'ils ont un niveau de formation secondaire, les jeunes de ce type de parcours ont plus souvent des emplois dans les industries de biens d'équipement et de biens intermédiaires où la flexibilité s'exprime notamment par l'usage de l'intérim. Pour les diplômés du supérieur, les parcours se déroulent de façon prépondérante dans les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'administration. On peut penser qu'on observe ici la périphérie de la fonction publique, ou le sas d'entrée qui y mène, pour une population positionnée dans la file d'attente à la titularisation.

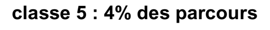
À tous les niveaux de diplôme ces parcours témoignent d'une progression sensible en termes de catégorie d'emploi occupé. Parmi les jeunes issus du secondaire, la figure dominante est celle de l'ouvrier non qualifié qui représente 49 % des emplois à 3 ans et qui devient ouvrier qualifié à 7 ans, alors que la part des emplois d'ouvrier non qualifié diminue. La part des employés progresse également entre ces deux dates.

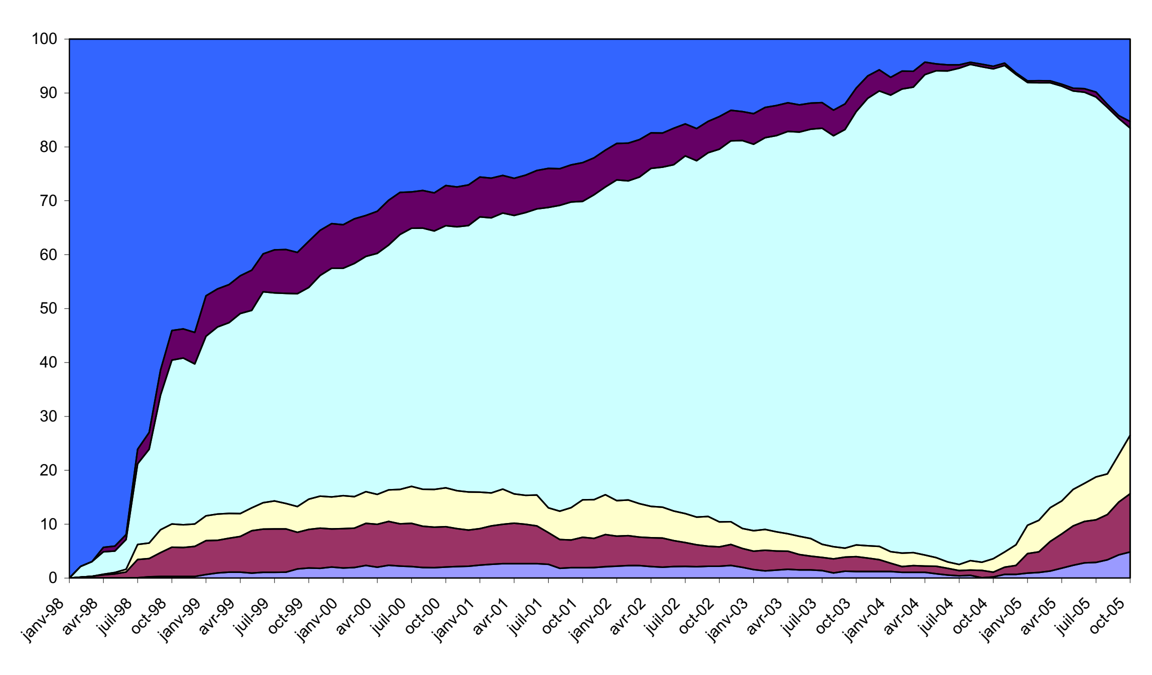
Groupe 5 – Parcours durablement marqués par des salaires faibles et des statuts précaires

Ces parcours, qui concernent 12 % des jeunes de la Génération 98, se déroulent très durablement aux marges de la norme d'emploi : les contrats restent très longtemps à durée déterminée et en outre les salaires sont faibles relativement à ceux des « adultes » de mêmes CS. Comme précédemment, les deux types de parcours font l'objet de commentaires communs, même si certaines différences sont signalées.

classe 9 : 8% des parcours




classe 5 : 4% des parcours



Cette faible « qualité » de la relation d'emploi se poursuit en moyenne au long des 5 premières années après la fin de la formation initiale (classe 9), voire est toujours d'actualité après 7 années de vie active (classe 5). Des difficultés particulières d'accès à l'emploi sont également lisibles pour une partie des individus concernés par ces parcours.

Il s'agit majoritairement de jeunes femmes (près de 60 % des individus) et on note une surreprésentation des diplômés du baccalauréat : ils forment 37 % de l'effectif, avec notamment ceux qui ont ensuite échoué dans le supérieur. Les diplômés du supérieur comptent eux pour 31 % des débutants de cette classe.

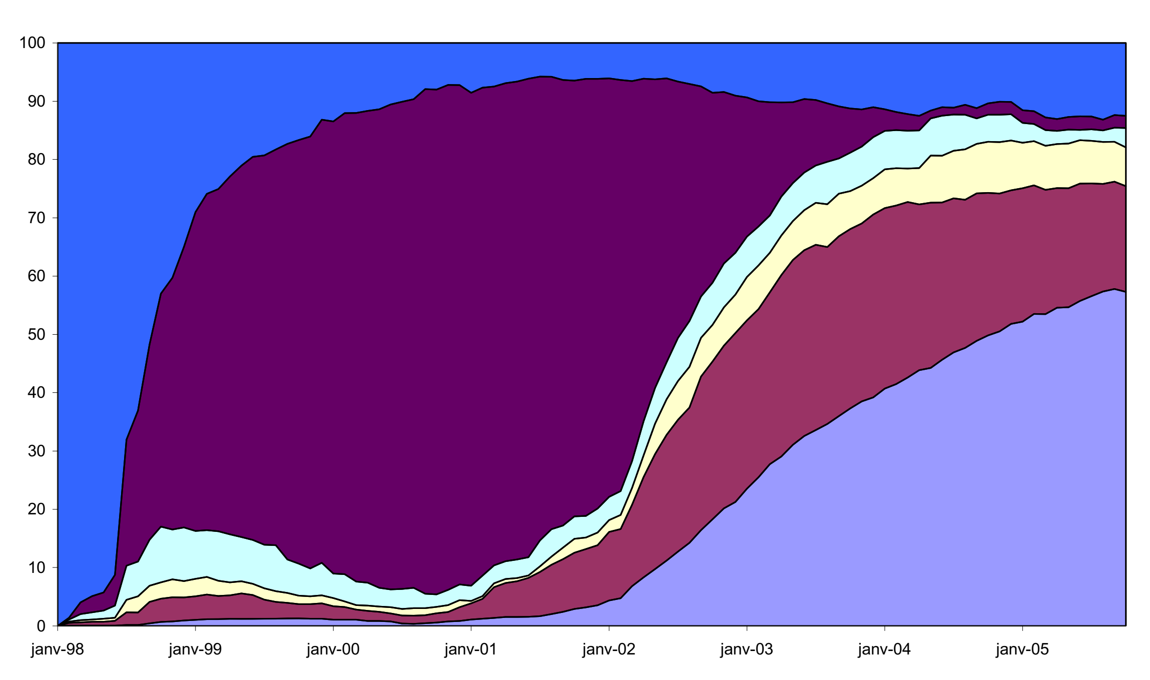
Ces parcours à l'écart de la norme salariale ne sont donc pas réservés aux jeunes les moins diplômés. Ils se déroulent prioritairement dans les secteurs de l'éducation et de l'administration quel que soit le niveau de diplôme des sortants. Par ailleurs à partir du niveau bac, on observe fréquemment des mobilités descendantes en termes de catégories d'emplois occupés au fil du parcours. Pour partie, on observe ici des trajectoires qui se sont durablement appuyées sur des emplois d'attente de faible qualité, notamment des emplois aidés et en particulier sur la période observée, ceux du dispositif « emplois-jeunes ». Ces premiers pas ont pu conduire à des emplois de moindre CS avec parfois à nouveau de faibles qualités en termes de statut et de salaire (classe 5).

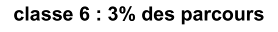
Ces parcours dessinent une autre facette de la périphérie de l'emploi public accessible aux jeunes débutant-e-s, évoquant un pendant des parcours précédents (4- Parcours durablement marqués par des statuts précaire) qui scandait des trajectoires plus masculines, fortement adossées à l'intérim. La différence entre ces deux groupes de cheminements réside dans l'accès plus ou moins rapide à un niveau de salaire « normal » dans un cas (groupe 4), et bien plus systématiquement en dessous de la norme de salaire dans l'autre (groupe 5).

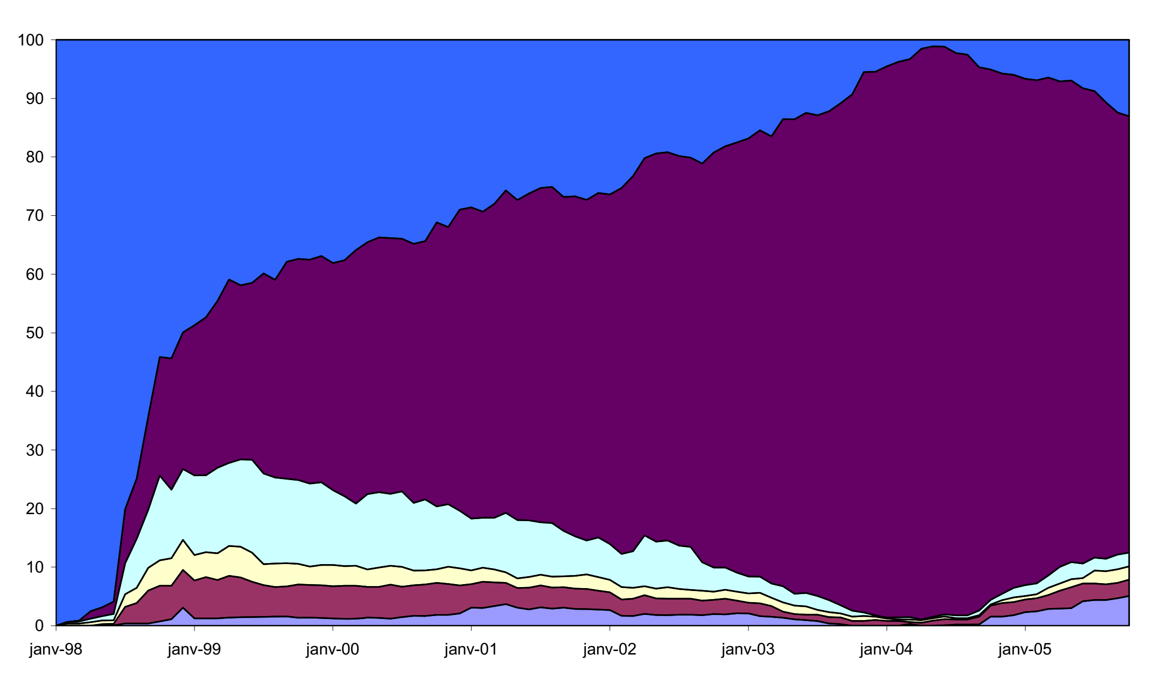
Groupe 6 – Temps partiels subis importants

Près d'une trajectoire sur 10 suivie par les jeunes de la Génération 98 peut-être considérée comme marquée par le temps partiel subi, que celui-ci s'étale sur les premières années d'emploi (classe 7) ou bien concerne l'essentiel du parcours d'emploi (classe 6).

classe 7 : 5% des parcours







Avec seulement un quart d'hommes, ces parcours sont très féminisés. Ils concernent à 47 % des jeunes issus du secondaire, avec une forte surreprésentation des titulaires de CAP-BEP mais on compte malgré tout plus d'un quart de jeunes diplômés du supérieur.

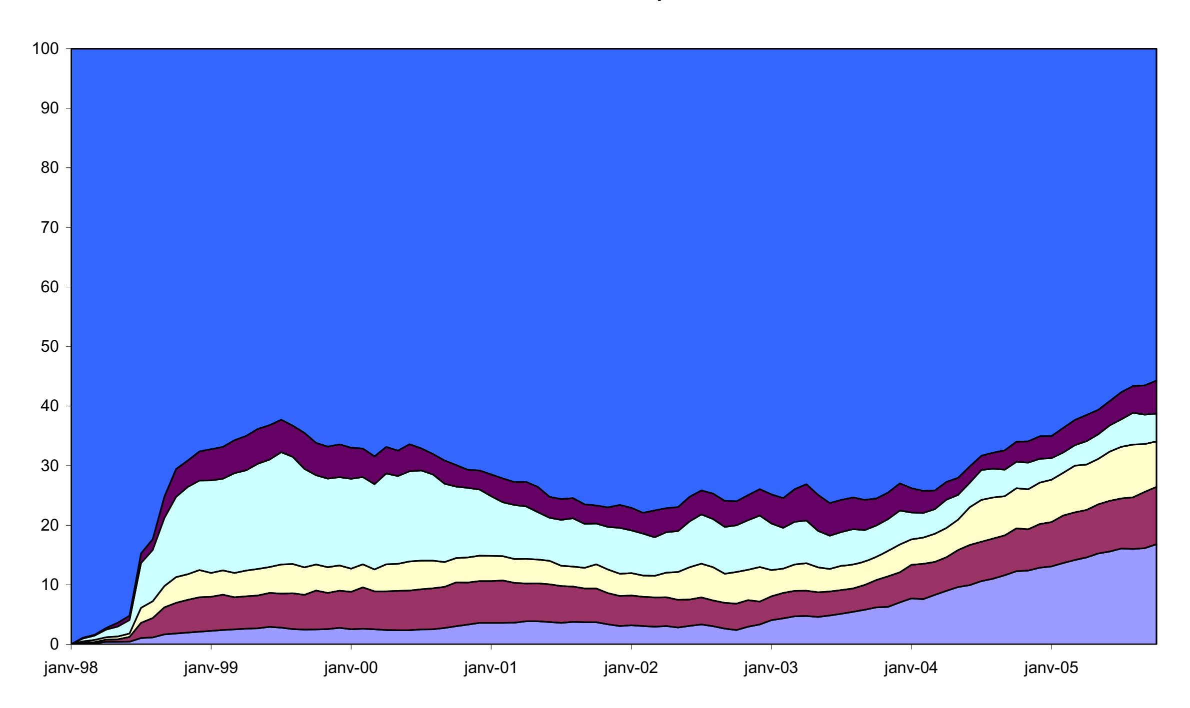
Les emplois détenus au long de ces parcours se situent dans le secteur des services, et particulièrement dans les activités du commerce et des services aux particuliers pour les moins diplômés, et dans les activités de l'éducation, de la santé et de l'action sociale pour les plus diplômés.

Dans ces classes, les positions d'employés représentent la majorité des situations d'emploi au long du parcours. Parmi les diplômés du supérieur, la part des professions intermédiaires progresse sensiblement. Loin de ne concerner qu'un segment d'emplois d'exécution secondarisés, la précarité liée au temps de travail subi s'inscrit au cœur des activités du tertiaire pour une main-d'œuvre féminine diplômée du secondaire.

Groupe 7 – Difficultés d'accès à l'emploi

Cette dernière classe regroupe les trajectoires les plus marquées par le hors emploi : en moyenne, c'est 70 % du parcours qui se déroule à l'écart de l'emploi. Après 7 ans de cheminement sur le marché du travail, moins de la moitié des jeunes de ce groupe occupent un emploi.

Les jeunes filles forment près des deux-tiers de la population, et on y trouve plus d'un tiers de jeunes sortis sans diplôme. Près d'un jeune sur six détient toutefois un diplôme du supérieur.



Parmi les situations d'emploi, ce sont les EDD mal payés qui dominent en début de parcours, l'accès à la norme d'emploi progressant sur les emplois observés au-delà des cinq premières années de vie active tout en restant minoritaire en tant que forme d'emploi. Ces emplois se situent plutôt dans les activités des services aux particuliers et de l'action sociale et sur des postes d'employés.

3. Perspectives d'analyse

Ces premiers résultats confirment la pertinence d'une lecture des cheminements des débutants sur le marché du travail en termes d'accès à une norme d'emploi définie par les dimensions de statut, salaire et temps de travail. Ces critères se révèlent en effet extrêmement clivants des trajectoires, des groupes de populations et des emplois. Par rapport à la marche d'ensemble de la cohorte reflétée par le graphique 1, la polarisation est nette entre d'un côté environ un quart de la population d'entrants qui accède rapidement à la norme d'emploi (groupe 1) et de l'autre côté un huitième de cette population qui n'y accède presque pas sur les sept premières années de vie active (groupe 7). Entre ces extrêmes se déclinent des parcours marqués par des formes d'éclatement de la norme d'emploi, que ce soit en termes de statut d'emploi, niveau de salaire ou de temps de travail. Si on regroupe les trajectoires qui sont marquées de façon durable par ces formes d'emploi (groupe 3, 4, 5, 6), c'est au total 45 % des parcours qui s'effectuent en dehors des chemins balisés par la norme d'emploi. L'introduction du niveau de rémunération permet de distinguer les débutants qui soit transitent par des emplois mal rémunérés (groupe 2) soit restent durablement inscrits au sein de ce segment d'emploi (groupe 3). L'analyse donne à voir des différentiations fortes entre groupes de main-d'œuvre débutante qui correspondent à des segmentations nettes au sein du système d'emploi. Si l'effet du niveau de diplôme apparaît dans l'affectation au sein des classes de trajectoires, il est moins clair que celui du genre, avec des parcours typiquement féminins et d'autres typiquement masculins. Cela confirme en outre l'intérêt de prendre en compte les premiers pas dans le système d'emploi dans l'hypothèse d'une persistance des effets des premiers secteurs d'emplois en tant que prédictifs de l'inscription future dans l'emploi (Mansuy et Minni 2004).

À l'issue de cette première phase d'exploration, plusieurs pistes s'offrent à nous pour tenter d'ordonner la complexité des phénomènes observés.

Une première piste consisterait à procéder à une analyse de données de type ACM associant informations sur les individus et sur les emplois au sein des parcours, pour voir comment les différents groupes de trajectoires se projettent au sein de cet espace multidimensionnel. L'idée serait de questionner les liens entre : d'une part, les variables à l'entrée sur le marché du travail (sexe, origines, niveau de diplôme, spécialité…), les variables du début de parcours d'emploi (temps d'accès au premier emploi important ou pas, premier secteur d'emploi, première CS d'emploi…), et d'autre part, cette typologie des cheminements vis-à-vis d'une norme d'emploi au fil des sept premières années de vie active relative.

Pour autant, il serait peut-être plus pertinent de s'autoriser directement une analyse multinomiale pour estimer les probabilités d'appartenance aux différentes classes/aux différents groupes en fonction des caractéristiques individuelles et des conditions d'entrée sur le marché du travail – en essayant de s'affranchir des problèmes d'endogénéité. Étant donné que notre objet n'est pas de questionner l'accès à l'emploi mais plutôt la qualité des parcours d'emploi, il serait probablement pertinent de laisser de côté la partie de la Génération 98 qui connaît les problèmes d'accès les plus forts (groupe 7).

Une seconde piste consisterait à raisonner non plus sur les types de trajectoires résumant le rapport dominant des parcours à l'égard de la norme d'emploi, mais sur la succession des états pour chaque individu.

On pourrait par exemple imaginer, pour compléter le tableau global de la Génération proposé au travers de cette typologie, de mettre en œuvre des logits pour prédire l'accès à la situation A (opposée aux situations B, C, D, E, Z) au mois de mars de l'année *n*, à partir d'une part de l'état antérieur en mars de l'année *n-1* (A éventuellement, mais surtout B, C, D, E, Z), d'autre part de diverses variables : relatives à l'employeur en mars de l'année *n* (secteur, public-privé, taille d'entreprise, CS de l'emploi occupé) et relatives à l'employé (diplôme, spécialité, sexe, origines). On pourrait ainsi observer l'évolution des « déterminants » de l'accès à la norme d'emploi sur la période d'insertion et les débuts de carrière.

Bibliographie

Céreq (2007), *Quand la Carrière commence…Les sept premières années de vie active de la Génération 98*, Céreq, 115 p.

Eckert H., Mora V. (2008), « Formes temporelles de l'incertitude et sécurisation des trajectoires dans l'insertion professionnelle des jeunes », *Travail et Emploi*, n°113, janvier-mars, pp. 31-46.

Lefresne F. (2003), *Les jeunes et l'emploi*, Paris, La Découverte, collection « Repères ».

Lopez A. (2004), « Les modes de stabilisation en emploi en début de vie active », *Économie et Statistique*, n° 378-379, Paris, INSEE, p. 105-129.

Mansuy M., Minni, C. (2004), « Le secteur de premier emploi oriente-t-il le début de parcours professionnel ? », *Économie et Statistique*, n° 378-379, Paris, INSEE, p. 129-147.

Paugam S. (2000), *Le salarié de la précarité*, Paris, PUF, collection « Le lien Social ».

Vernière M. (1997), La notion d'insertion professionnelle » in M. Vernière (éditeur), *L'insertion professionnelle, analyse et débats*, Paris, Economica, p. 9-22.

Annexes

Répartition par sexe et diplôme au sein des 7 groupes

	proportion de femmes (en %)
1- Accès rapide à la norme	35
2- Accès différé à la norme	42
3- Emplois durablement mal rémunérés	53
4- Statuts précaires durables	38
5- Salaires faibles et statuts précaires	58
6- Temps partiels subis importants	76
7- Difficultés d accès à l emploi	64

Source : enquête « Génération 98 » à 7 ans ; champ : ensemble de la Génération.

répartition des diplômes au sein de chaque groupe	Non qualifiés	CAP ou BEP non diplômés, 2de, 1re	CAP ou BEP	Bac non diplômés	Bac pro et techno
1- Accès rapide à la norme	3	4	14	3	12
2- Accès différé à la norme	5	5	18	3	13
3- Emplois durablement mal rémunérés	4	6	15	3	14
4- Statuts précaires durables	11	12	23	6	13
5- Salaires faibles et statuts précaires	7	8	13	4	14
6- Temps partiels subis importants	9	9	23	5	14
7- Difficultés d accès à l emploi	21	15	19	4	9
Ensemble de la Génération	8	8	17	4	13

Source : enquête « Génération 98 » à 7 ans ; champ : ensemble de la Génération.

répartition des diplômes au sein de chaque groupe	Bac+1, bac+2 non diplômés	Bac+2	2d cycle	3e cycle et écoles
1- Accès rapide à la norme	10	26	11	18
2- Accès différé à la norme	11	23	11	12
3- Emplois durablement mal rémunérés	12	22	18	7
4- Statuts précaires durables	11	14	6	4
5- Salaires faibles et statuts précaires	23	16	11	4
6- Temps partiels subis importants	13	14	9	4
7- Difficultés d accès à l emploi	16	7	5	3
Ensemble de la Génération	13	19	10	9

Source : enquête « Génération 98 » à 7 ans ; champ : ensemble de la Génération.

Secteurs où exercent les jeunes en emploi en mars 2001

Tous diplômes confondus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	8,3	9,9	9,0	10,4	6,3	6,2	9,1	8,6%
IBE	5,3	4,2	2,9	5,9	1,6	0,8	1,7	3,8%
IBI et Auto	14,0	8,3	6,1	19,6	5,2	2,1	13,7	10,4%
Construction	7,3	8,1	4,8	7,4	3,3	1,8	4,8	6,0%
Commerce	12,8	19,6	20,5	11,4	10,8	24,5	22,2	16,1%
AFI	5,1	3,9	3,2	2,2	1,6	2,1	2,5	3,4%
SQE	14,2	11,9	10,2	3,7	5,1	6,6	6,4	9,6%
Transport et SOE	7,3	5,9	4,6	5,6	4,1	6,7	8,2	6,0%
Services aux particuliers	2,9	6,4	10,9	5,2	6,8	11,6	10,6	6,6%
Éducation	3,3	7,5	14,3	3,1	24,2	8,6	7,1	8,9%
Santé Action sociale	12,9	8,4	7,4	15,7	12,0	22,4	9,4	12,2%
Administration	6,8	6,0	6,1	9,8	19,2	6,7	4,3	8,4%

Sans diplôme Secondaire court	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	11,7	14,0	16,5	12,5	13,0	8,5	12,6	12,6%
IBE	5,0	3,5	2,3	7,5	2,6	1,1	1,7	4,0%
IBI et Auto	18,5	10,0	7,0	26,0	11,5	2,4	16,3	14,5%
Construction	16,3	15,0	8,4	10,8	7,7	2,3	6,0	10,7%
Commerce	13,4	27,2	28,2	12,3	17,4	24,7	23,6	19,7%
AFI	0,1	0,5	0,4	0,4	1,6	1,8	0,9	0,7%
SQE	3,2	2,9	1,9	1,7	2,5	4,6	1,6	2,7%
Transport et SOE	9,5	5,5	4,5	6,2	4,8	7,5	6,4	6,5%
Services aux particuliers	4,5	11,3	19,6	4,5	8,7	14,2	11,9	9,4%
Éducation	2,1	1,0	1,6	1,2	5,1	3,7	5,1	2,4%
Santé Action sociale	11,0	5,3	6,3	10,4	11,1	21,9	10,3	10,6%
Administration	4,8	3,8	3,3	6,6	14,0	7,3	3,8	6,1%

Diplômés niveau bac	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	10,1	10,3	8,7	8,3	4,6	5,1	5,5	8,0%
IBE	6,8	4,3	4,6	5,7	1,2	1,0	1,8	4,1%
IBI et Auto	18,2	9,6	7,3	18,5	2,1	1,4	10,0	10,3%
Construction	9,2	8,3	5,5	5,7	1,8	2,0	4,8	5,8%
Commerce	16,9	25,7	31,9	14,4	10,7	34,7	21,9	20,9%
AFI	4,4	3,2	2,1	3,1	0,9	0,9	4,9	2,7%
SQE	4,5	9,1	8,6	4,7	5,8	10,0	9,1	6,9%
Transport et SOE	9,0	8,8	3,2	6,1	3,8	7,6	12,0	6,8%
Services aux particuliers	2,0	6,3	11,6	6,5	6,5	12,2	7,2	6,7%
Éducation	0,6	2,8	5,8	3,2	32,1	4,7	6,4	8,4%
Santé Action sociale	6,8	5,9	5,3	11,0	10,7	15,1	10,2	8,6%
Administration	11,6	5,7	5,5	12,7	19,8	5,3	6,1	10,5%

Bac+2 et plus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	6,0	6,9	5,2	8,1	2,0	3,7	3,6	5,6%
IBE	4,8	4,5	2,3	2,7	1,0	0,1	1,7	3,4%
IBI et Auto	10,4	6,6	5,0	7,6	2,8	2,3	10,9	7,2%
Construction	2,5	3,6	2,5	2,0	0,8	0,9	1,6	2,4%
Commerce	10,8	11,7	10,3	6,5	4,7	14,2	18,7	10,3%
AFI	7,7	6,5	5,3	5,1	2,4	3,7	4,3	6,0%
SQE	22,9	19,1	15,6	7,0	6,7	6,2	16,6	16,8%
Transport et SOE	5,7	4,6	5,3	3,8	3,6	4,6	8,5	5,0%
Services aux particuliers	2,4	3,4	5,8	5,3	5,2	7,3	11,3	4,2%
Éducation	4,9	14,1	25,7	6,9	33,0	19,9	13,7	14,3%
Santé Action sociale	16,1	11,6	9,1	31,4	14,3	30,1	6,0	15,8%
Administration	5,7	7,5	8,0	13,7	23,4	7,2	3,2	9,0%

Source : enquête « Génération 98 » ; champ : débutants en emploi à la date d'enquête.

Secteurs où exercent les jeunes en emploi en octobre 2005 :

Tous diplômes confondus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	8,5	9,8	9,3	8,8	4,4	4,8	8,9	8,1%
IBE	5,0	3,8	2,5	5,1	1,6	0,5	2,2	3,5%
IBI et Auto	13,3	8,7	5,0	13,9	4,7	2,1	4,0	8,7%
Construction	8,1	8,6	4,9	9,8	4,7	3,2	7,5	7,1%
Commerce	11,9	17,7	21,5	10,5	11,0	24,4	14,8	15,3%
AFI	6,0	4,6	3,6	2,3	2,3	1,3	2,2	3,7%
SQE	12,5	10,7	9,4	3,6	6,4	6,0	5,9	8,8%
Transport et SOE	8,1	6,3	5,6	8,3	5,8	7,6	8,7	7,2%
Services aux particuliers	2,7	4,9	9,2	4,1	6,6	10,3	12,4	5,9%
Éducation	3,3	7,3	14,4	3,5	16,7	7,9	6,3	7,8%
Santé Action sociale	13,3	9,4	7,9	18,6	16,6	22,8	20,9	14,2%
Administration	7,4	8,2	6,9	11,6	19,3	9,3	6,1	9,6%

Sans diplôme Secondaire court	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	11,3	13,3	14,3	9,5	7,4	6,0	12,0	10,6%
IBE	4,7	3,4	1,8	6,8	2,3	0,7	2,5	3,7%
IBI et Auto	16,2	10,5	4,9	17,0	7,8	2,2	5,9	10,6%
Construction	17,3	16,3	9,1	14,7	10,7	4,6	11,8	12,9%
Commerce	13,9	23,5	27,9	13,7	18,4	25,9	15,2	19,0%
AFI	0,1	0,8	0,4	0,7	1,3	0,2	0,5	0,6%
SQE	3,2	3,0	2,4	1,0	4,7	5,4	2,9	3,0%
Transport et SOE	11,1	7,6	6,4	9,5	7,7	8,8	12,3	9,1%
Services aux particuliers	4,1	7,6	19,6	3,4	7,1	12,0	13,6	8,4%
Éducation	1,7	0,9	1,4	1,5	6,1	4,5	3,0	2,4%
Santé Action sociale	11,5	8,0	7,2	14,2	13,4	20,4	16,3	12,7%
Administration	5,1	5,1	4,7	8,0	13,1	9,4	4,1	7,0%

Baccalauréats	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	10,3	9,9	10,2	8,7	2,5	5,1	9,0	8,1%
IBE	5,5	3,7	3,7	4,0	1,9	0,3	0,5	3,3%
IBI et Auto	16,9	9,8	5,6	16,2	3,5	1,6	2,3	9,2%
Construction	9,7	8,2	5,4	6,2	3,0	2,5	1,9	6,0%
Commerce	15,3	23,0	34,2	9,1	12,0	33,6	15,4	19,6%
AFI	5,1	3,4	3,2	4,1	2,9	1,0	4,7	3,6%
SQE	3,6	9,8	9,3	4,8	6,1	8,1	8,9	6,9%
Transport et SOE	11,0	8,8	5,6	8,2	6,2	7,9	4,7	7,9%
Services aux particuliers	2,2	4,6	5,9	4,9	6,1	11,1	11,7	5,7%
Éducation	0,6	2,2	3,8	2,2	17,1	3,9	5,2	5,0%
Santé Action sociale	7,0	7,7	6,4	15,6	17,3	17,7	32,1	12,8%
Administration	12,8	9,0	6,9	16,0	21,4	7,2	3,7	12,0%

Bac+2 et plus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
Agri IAA et IBC	6,4	7,6	6,0	7,5	3,7	2,4	0,0	6,0%
IBE	4,9	4,2	2,2	2,6	0,5	0,3	4,4	3,4%
IBI et Auto	10,5	7,1	4,8	4,5	3,3	2,4	1,9	6,9%
Construction	3,6	3,9	2,3	2,6	1,1	1,7	5,0	3,1%
Commerce	9,7	11,3	10,9	4,9	3,2	12,5	12,3	9,5%
AFI	8,9	7,6	5,5	3,9	2,7	3,4	2,5	6,5%
SQE	20,3	16,1	13,4	8,3	8,2	5,1	9,6	14,8%
Transport et SOE	5,7	4,1	5,2	5,6	3,7	5,4	5,5	5,0%
Services aux particuliers	2,2	3,3	5,3	4,9	6,6	6,6	10,3	4,1%
Éducation	5,0	14,1	27,4	9,3	25,7	17,4	17,6	14,2%
Santé Action sociale	16,6	11,2	9,1	31,2	18,7	31,8	14,9	16,4%
Administration	6,2	9,7	8,2	14,9	22,6	11,1	16,0	10,2%

Source : enquête « Génération 98 » ; champ : débutants en emploi à la date d'enquête.

Catégorie des emplois occupés par les jeunes en mars 2001 :

Tous diplômes confondus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi
ACCE	2,3	1,4	4,2	1,3	0,2	0,1	1,9
Cadre	17,3	17,8	19,4	4,8	8,0	9,1	5,0
PI	25,9	33,0	31,2	17,2	45,8	18,9	16,9
Employé	26,0	20,2	26,3	27,4	25,1	54,4	38,6
OQ	13,4	20,6	11,9	16,0	10,1	6,6	14,2
ONQ	15,1	7,2	6,9	33,3	10,8	11,0	23,4

Sans diplôme et secondaire court	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Moyenne ts groupes confondus
ACCE	3,8	2,7	8,5	1,9	0,5	0,2	2,4	2,8%
Cadre	0,1	0,9	1,1	0,0	0,3	1,2	0,0	0,5%
PI	3,8	9,3	10,3	4,7	17,6	7,4	5,7	7,8%
Employé	26,4	24,0	38,1	22,2	29,2	62,8	36,8	31,6%
OQ	29,8	45,6	28,2	22,5	23,7	10,2	20,2	27,2%
ONQ	36,2	17,5	13,9	48,6	28,7	18,3	34,9	30,1%

Baccalauréats	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Moyenne ts groupes confondus
ACCE	3,2	1,2	4,5	1,1	0,1	0,0	2,1	1,8%
Cadre	0,8	5,6	2,4	3,1	2,7	1,7	1,4	2,6%
PI	12,8	33,8	36,7	13,2	56,1	18,3	23,9	28,7%
Employé	37,6	28,4	33,7	39,2	29,5	64,6	49,4	37,2%
OQ	22,5	24,1	14,1	13,1	6,5	5,9	9,4	15,4%
ONQ	23,2	6,9	8,7	30,3	5,2	9,5	13,9	14,3%

Bac+2 et plus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Moyenne ts groupes confondus
ACCE	1,2	0,6	1,8	0,3	0,2	0,0	0,5	0,9%
Cadre	31,6	34,8	38,3	16,5	21,0	28,2	23,3	30,7%
PI	41,0	47,7	39,5	46,8	60,2	36,9	39,7	44,4%
Employé	21,1	13,5	16,2	26,3	16,5	31,9	30,5	19,5%
OQ	2,5	2,7	2,0	5,3	1,6	1,8	3,4	2,6%
ONQ	2,5	0,7	2,2	4,7	0,5	1,2	2,7	2,0%

Source : enquête « Génération 98 » ; champ : débutants en emploi à la date d'enquête.

Catégorie des emplois occupés par les jeunes en octobre 2005 :

Tous diplômes confondus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
ACCE	3,6	2,7	6,5	1,8	1,4	1,9	3,5	3,1%
Cadre	23,1	16,4	28,2	5,9	11,9	7,4	7,3	16,3%
PI	28,5	32,9	37,9	20,3	40,8	22,7	24,3	30,2%
Employé	19,7	21,4	15,3	29,2	29,3	53,3	37,1	26,0%
OQ	14,0	18,6	10,2	22,3	10,7	6,1	10,9	14,3%
ONQ	11,2	7,9	2,0	20,5	5,9	8,5	16,8	10,1%
total	100	100	100	100	100	100	100	638 317

Sans diplôme et secondaire court	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
ACCE	5,1	2,8	11,8	1,1	2,1	2,2	3,7	3,7%
Cadre	0,6	0,8	4,7	0,6	2,7	0,6	1,0	1,3%
PI	9,0	9,1	20,2	6,4	19,9	8,9	7,8	10,7%
Employé	24,3	24,9	32,1	28,5	33,5	63,9	42,7	33,5%
OQ	33,1	42,6	26,8	32,9	25,2	9,4	16,4	28,7%
ONQ	28,0	19,9	4,5	30,6	16,7	15,0	28,5	22,0%
Total	100	100	100	100	100	100	100	214 479

Baccalauréats	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
ACCE	5,1	4,2	7,6	4,0	0,4	2,4	4,4	4,1%
Cadre	5,3	5,0	11,5	4,3	4,9	1,1	8,4	5,7%
PI	19,0	31,1	50,9	21,4	48,6	23,3	41,4	32,9%
Employé	30,3	31,1	17,5	37,3	37,5	62,7	34,5	34,2%
OQ	23,3	21,5	10,4	16,6	6,9	5,5	5,9	14,6%
ONQ	17,1	7,2	2,1	16,3	1,8	4,9	5,4	8,6%
Total	100	100	100	100	100	100	100	167 138

Bac+2 et plus	1- Accès rapide à la norme	2- Accès différé à la norme	3- Emplois durablement mal rémunérés	4- Statuts précaires durables	5- Salaires faibles et statuts précaires	6- Temps partiels subis importants	7- Difficultés d'accès à l'emploi	Total
ACCE	2,2	1,9	2,9	1,0	1,8	0,9	1,6	2,0 %
Cadre	40,2	32,3	50,3	19,0	28,0	25,2	23,6	35,7 %
PI	40,9	49,2	40,6	50,0	51,1	44,5	42,5	44,7 %
Employé	13,3	14,1	4,8	22,3	16,6	26,5	25,8	14,3 %
OQ	2,0	1,8	0,9	4,9	1,8	1,3	3,7	2,0 %
ONQ	1,5	0,7	0,5	2,7	0,7	1,7	2,9	1,2 %
Total	100	100	100	100	100	100	100	256 700

Source : enquête « Génération 98 » ; champ : débutants en emploi à la date d'enquête.